PORTRAIT SOCIAL
des caf en Île-de-France

Novembre 2021

52 %
personnes couvertes

2 497 300
allocataires

En Île-de-France, 6 334 600 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la caf en 2020, soit 52 % de la population totale. Sur l'ensemble du territoire régional, ce taux varie de 42 % à Paris à 63 % en Seine-Saint-Denis.

La population allocataire de la région se caractérise davantage par sa proportion de couples avec enfant(s) (37 % contre 34 % au niveau national) que par celle de personnes isolées (43 % contre 46 %).

138 000 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la caf visent à soutenir le niveau de vie des foyers et à réduire les inégalités de revenu. 17 % sont dépendants à hauteur de 100 % des prestations légales.

815 300 foyers allocataires franciliens vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. **Dans ces foyers précaires vivent 790 300 enfants**.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la caf

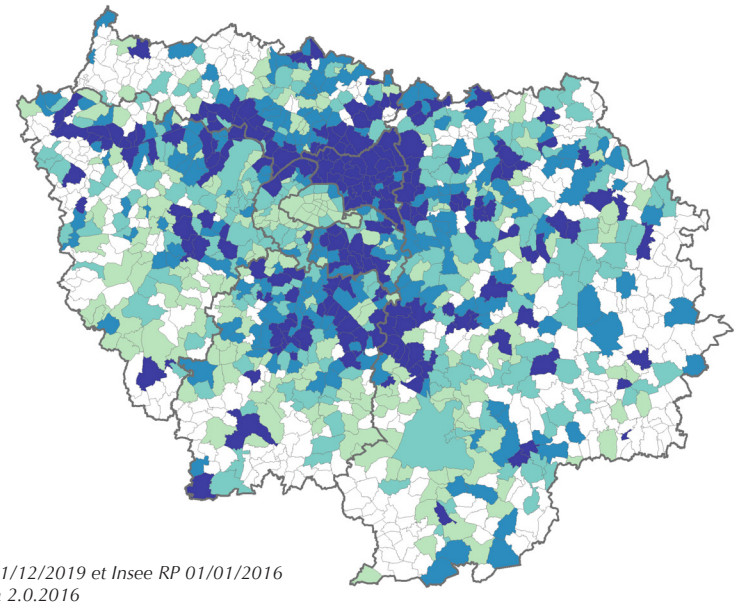

Part des habitants couverts par la Caf

- De 54,5% à 93,7%*
- De 48,4% à moins de 54,5%
- De 43,6% à moins de 48,4%
- De 30,4% à moins de 43,6%
- Communes avec un nombre d'allocataires inférieur à 100

* On utilise les données de recensement de population 2017 avec les données des personnes couvertes en 2020, ce qui explique un taux de couverture aussi élevé.

Sources : Caf 31/12/2019 et Insee RP 01/01/2016
© IGN ® Geofla 2.0.2016

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**
> http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

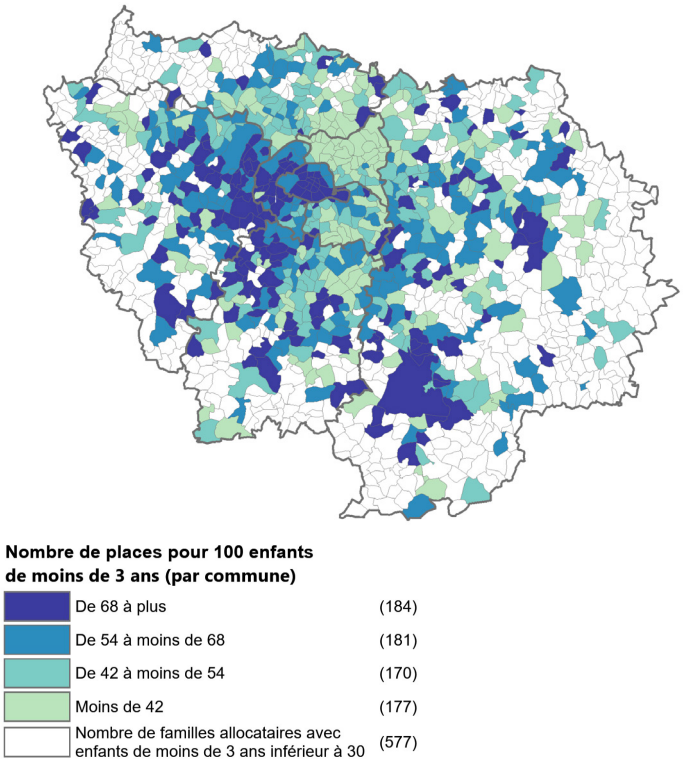

Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss,Drees, Msa 2019
© IGN ® Geofla 2.0.2017

La caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et par le versement de prestations individuelles aux familles.

L'objectif est d'apporter une solution à plus de 518 900 enfants franciliens de moins de 3 ans en termes de mode d'accueil. En 2019, **avec un total de 275 800 places, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant s'élève à 53 places pour 100 enfants de moins de 3 ans** en Île-de-France.

Au niveau départemental, elle varie de 31 en Seine-Saint-Denis à 72 à Paris. L'accueil collectif, incluant la préscolarisation, couvre 57 % de cette capacité, offre nettement supérieure aux 41 % observés au niveau national.

Enfants couverts par la prestation PreParE

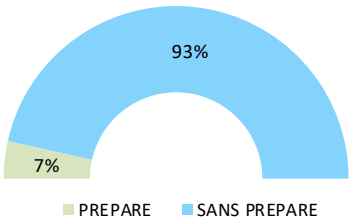

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) leur apporte une réponse : 30 000 enfants bénéficient de cette offre en Île-de-France.

Source : Caf 2020

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

Répartition des prestations

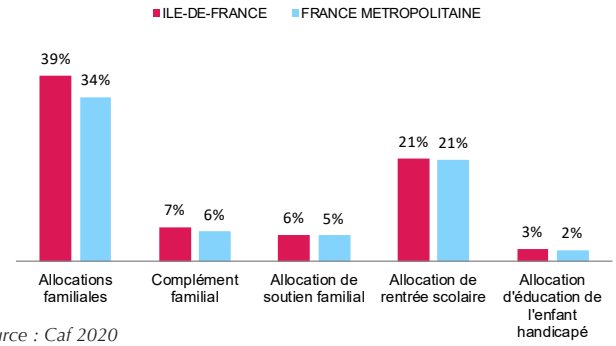

Source : Caf 2020

La caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à élever leurs enfants :

> 39 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % perçoivent un complément familial (pour les familles de 3 enfants ou plus dont les ressources sont modestes),

> 21 % reçoivent une aide visant à soutenir les frais relatifs à la rentrée scolaire pour les enfants âgés de 6 à 18 ans,

> 6 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant, privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,

> 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

> POUR ALLER PLUS LOIN…
http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global

Les établissements et actions financés en 2020

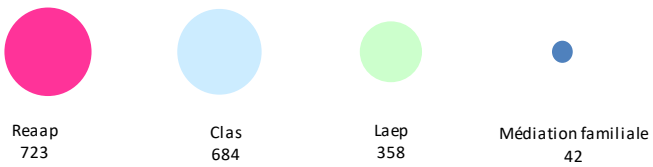

Source : Caf 2020

La caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité avec ses partenaires, en finançant notamment des actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

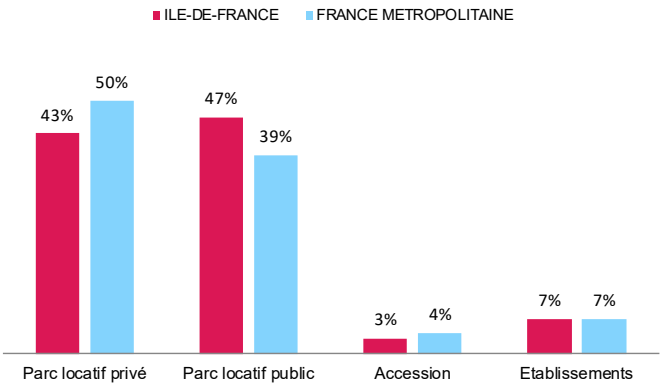

Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **1 111 700 foyers franciliens reçoivent une aide au logement de la part de la caf.** Cela représente 2 406 900 personnes couvertes, soit 20 % de la population totale de la région.

L'Île-de-France se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement à la faveur d'allocataires résidant dans le parc locatif public (47 %) qu'au niveau national (39 %).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges

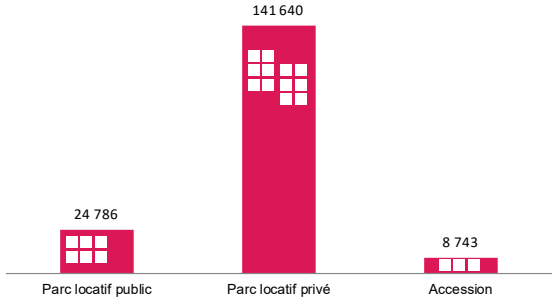

Source : Caf 2020

Plus de 175 200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges, après perception des aides au logement.

Pour ces foyers, la nature du parc se révèle un facteur essentiel dans le reste à charge : **141 600** résident dans le **parc locatif privé** présentant des loyers plus élevés.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement du revenu de solidarité active, à plus de **380 700 foyers** sur le territoire francilien

Autre illustration, plus de **163 500 personnes** en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (aah). 62 %** d'entre elles perçoivent l'aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

Plus de **666 000 allocataires bénéficient de la prime d'activité** en Île-de-France en 2020.

Ce dispositif, lancé en 2016 dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes dès l'âge de 18 ans, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi.

Le cumul du rsa et de la prime d'activité concerne plus de 61 300 foyers sur la région, au titre d'une incitation renforcée à la reprise d'activité.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

380 700
bénéficiaires du rsa

22 %
des bénéficiaires ont moins de 30 ans

61 %
sont des personnes isolées

9 %
sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement*

** Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.*

> **POUR ALLER PLUS LOIN…**
> http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement

CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du rsa dans les caf en Île-de-France

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minima sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. Les caf en Île-de-France souhaitent, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.

LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires franciliens du rsa a augmenté de + 11,0 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre + 1,2 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit près de 38 100 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un pic a été atteint en novembre 2020, avec plus de 384 400 bénéficiaires.

Cette augmentation est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées[1] (+ 16,1 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse des sorties[2] (- 2,1 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit, mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les moins de 30 ans (+ 17 %) et les personnes isolées (+ 14 %).

De même, les plus précaires ont subi cette hausse, soit +11 % du nombre de foyers à bas revenus, bénéficiaires du rsa en Île-de-France.

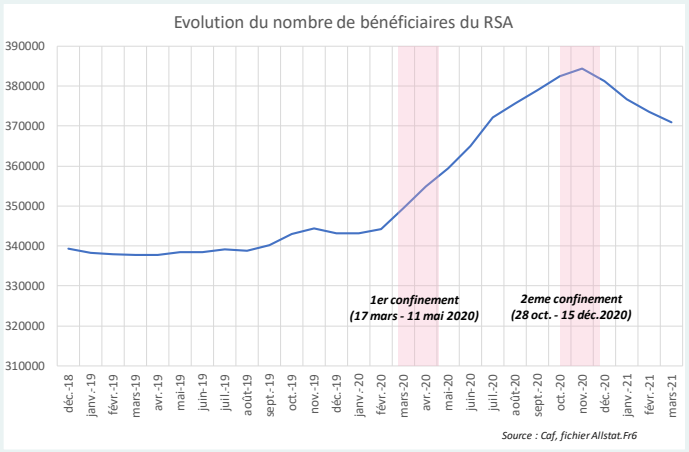

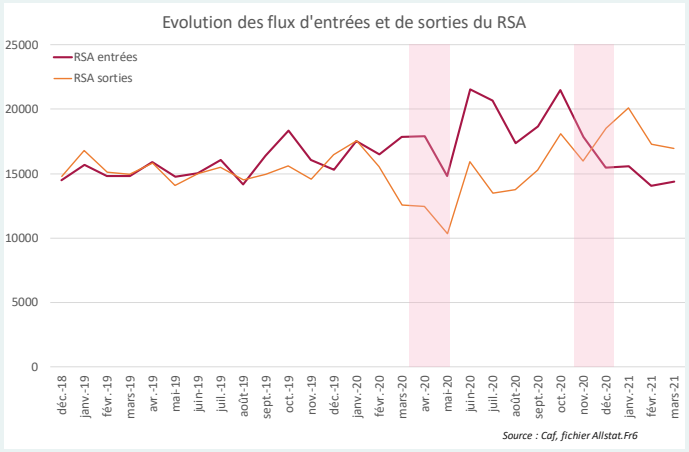

Au premier trimestre 2021 : une tendance inversée se dessine, avec une diminution du nombre de bénéficiaires franciliens du rsa.

[1] *Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.*

[2] *Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).*

Contact : Caf du Val-de-Marne
direction.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Tél. 01 48 98 25 39